



Bureau du vérificateur général

1888, rue Brunswick, bureau 302
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Tél. : 902-424-5907
Télec. : 902-424-4350

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL – Le vérificateur général présente un rapport sur le projet de restauration du Bluenose II

Dans son rapport spécial sur l'audit du projet de restauration du Bluenose II, publié aujourd'hui, le 28 janvier, le vérificateur général, Michael Pickup, a déclaré qu'une mauvaise planification, une gestion de projet inadéquate et une surveillance insuffisante par le gouvernement, et notamment par le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, ont fait augmenter les coûts et contribué à en retarder l'achèvement.

« Le budget de 14 millions de dollars pour la remise en état du Bluenose II atteint maintenant 20 millions, avec un montant supplémentaire de 4 à 5 millions en plus de ce qui est en litige », a souligné le vérificateur général. « Le coût pour la Nouvelle-Écosse, après le financement fédéral, se situe à 15 millions de dollars contre les 7 millions prévus. »

« Bien que les représentants de gouvernement aient dit que le Bluenose serait prêt pour le mois de mai 2012, on prévoit désormais qu'il le sera en 2015 ».

Le rapport mentionne que le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine était le ministère directeur de la restauration de l'historique Bluenose. Cependant, le personnel de ce ministère avait peu d'expérience dans la gestion de grands projets de construction.

« L'empressement pour respecter les délais pour le financement fédéral a entraîné un manque d'attention à de nombreux détails importants du projet », a précisé M. Pickup. « Une planification de projet rigoureuse n'a pas été effectuée. Le Ministère n'a pas défini clairement les rôles et les responsabilités en vue de compléter la remise en état du Bluenose II dans les délais et en respectant le budget. »

Dans son rapport, M. Pickup a expliqué que la mauvaise planification voulait dire que le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine n'était pas prêt à aller de l'avant avec la passation de marchés, mais qu'il l'avait fait malgré tout. Il manquait des détails importants du projet dans le dossier

d'appel d'offres et les contrats conclus avec le gestionnaire de projet, le concepteur et le constructeur ne comportaient pas des clauses-clés.

Il a dit que les relations entre les principales parties intéressées du projet étaient tendues.

« Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine connaissait cette situation, mais il n'est pas parvenu à résoudre les problèmes. Dans son rôle de surveillance, le Ministère n'a pas réussi à s'assurer que toutes les parties collaborent efficacement ».

Le rapport de 47 pages contient deux recommandations formulées au gouvernement. Le ministère des Finances et le Conseil du Trésor sont d'accord avec les deux recommandations. Le rapport complet peut être consulté sur le site www.oag-ns.ca. Vous pouvez également suivre le Bureau du vérificateur général sur Twitter @OAG_NS.

POUR DIFFUSION :

Dans son rapport spécial sur le projet de restauration du Bluenose II, le vérificateur général, Michael Pickup, déclare qu'une mauvaise planification, une gestion de projet inadéquate et une surveillance insuffisante par le gouvernement, et notamment par le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, ont fait en sorte que le Bluenose II dépasse le budget et est en retard.

Il dit que le coût pour la Nouvelle-Écosse, après le financement fédéral, se situe maintenant à 15 millions de dollars contre les 7 millions prévus.

Le rapport de 47 pages contient deux recommandations formulées au gouvernement. Le ministère des Finances et le Conseil du Trésor sont d'accord avec les deux recommandations. Le rapport complet peut être consulté sur le site Web du vérificateur général.

-30-

Renseignements pour les médias : Darleen Langille
Secrétaire de direction
902-424-4108
Courriel : Darleen.Langille@novascotia.ca